

20^e ANNÉE

LIEGE, LE 15 SEPTEMBRE 1888.

N^o 517

Bureau
Passage,
Lemonnier 12.
10 Centimes, le NUMÉRO.

Bureau,
Passage,
Lemonnier 12
10 Centimes le NUMÉRO.

LE RASOIR



L'AUGUSTE ENTREVUE DE MALINES.

ou
LA DERNIÈRE INCARNATION DE LA POLITIQUE DE COURTOISIE.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

LE VOYAGE A MALINES.

Le Roi Léopold II s'en est allé l'autre jour visiter sa bonne ville de Malines.

Les autorités que la chose concerne s'étaient naturellement fait un devoir de le recevoir à la gare, avec tous les honneurs prescrits, pour les personnages de son rang, par le joyeux décret de Messidor, an XII.

Les fonctionnaires civils et militaires de tout grade attendaient, aussi charmés que possible, l'arrivée du train royal et tous se sont empressés d'exécuter à l'unisson les plus belles courbettes de leur répertoire, au moment où Sa Majesté est descendue de sa berline gala.

Seul, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque (appointements 21,000 frs. par an, plus logement, chauffage et éclairage) n'avait pas cru devoir se déranger pour la circonstance; Son Éminence était donc restée tranquillement chez elle, à l'instar du plus vulgaire des Choufleurys.

Le Roi n'a rien dit et n'a nullement paru surpris de cette abstention, mais, comprenant qu'il ne pouvait décemment séjourner dans la ville archiepiscopale sans présenter l'assurance de sa considération extraordinairement distinguée au maître de nos maîtres, il s'est fait aussitôt conduire au palais du primat de Belgique, auquel il a offert, en compensation de son absence à la gare, la croix de grand officier de l'ordre de Léopold.

Les journaux libéraux de toute nuance ont fait, comme bien l'on pense, un tapage énorme à propos de cet incident. Quelques uns, entr'autres le *Journal de Liège*, se sont même permis de protester avec une indignation qu'ils n'ont guère l'habitude d'afficher, lorsqu'il s'agit de la personne royale.

Eh! bien, moi, s'il faut l'avouer, tout cela me laisse froid et indifférent.

Que le Roi presse sur son cœur Sa Grandeur de Malines ou qu'il lui flanque la botte... quelque part, si tel est son plaisir, cela ne peut rien changer à la situation du pays.

Nous sommes hélas quand même bel et bien sous la férule de la calotte et ce ne sont ni les embrassades ni les rudes royales qui sauraient modifier cet état de choses.

Politiquement parlant, je n'attache donc aucune espèce d'importance à l'auguste visite de Sa Majesté Léopold à Sa Grandeur Pierre-Lambert.

C'est un signe des temps, voilà tout! Or, au point où nous en sommes arrivés, ce n'est pas un signe de plus ou de moins qui peut faire l'affaire.

Mais ce qui m'a stupéfié par exemple, c'est que le Roi n'ait pas profité de la circonstance pour rompre une nouvelle lance en faveur du service personnel qui, je le proclame à sa louange, semble être devenu depuis quelque temps son dada de prédilection.

Jamais meilleure occasion n'aurait pu se présenter.

Le primat de Belgique (comme qui dirait la plus haute autorité du pays) était là, entouré d'une brillante (!!) collection de chanoines, curés, abbés, séminaristes, bref tous gaillards, taillés en Hercule, qui échappent par privilège à l'impôt du sang.

N'était-ce pas, pour notre souverain, le vrai moment de placer solennellement une seconde édition du discours de Bruges et d'affirmer ainsi, une fois de plus, son ferme désir de voir tous les Belges traités sur un pied d'égalité absolue, en matière de milice.

Je constate avec autant de regret que d'étonnement qu'il n'en a rien fait.

Pardonnons lui cependant cet oubli regrettable, car les rois ont tant d'affaires en tête qu'ils ne peuvent pas toujours penser à tout.

Et puis si Pierre-Lambert avait jamais été le dire à Rome!

Enfin, ce sera peut être pour une autre fois.

A. RIGOBERT.

Une idée

Les journaux, au courant de ce qui se passe dans les sphères ministérielles, veulent bien nous confier que M. Bernaert, chef du cabinet, est parti vendredi pour l'île de Jersey où il va, paraît-il, passer quinze jours de vacances.

Loin de moi la pensée de reprocher à notre premier ministre ce charmant voyage d'agrément.

Non, sous ce rapport là, je suis excessivement large. Aussi, pour éviter toute équivoque, je tiens à déclarer, une bonne fois, à ce cher M. Bernaert que ce n'est jamais moi qui lui chercherais querelle pour si peu. Au contraire, si le cœur lui en dit, il peut tranquillement s'installer pour le restant de ses jours, à Jersey ou même au Congo, sans avoir à craindre la moindre opposition de ma part.

Tenez, Woeste et Jacobs, mes deux amis intimes, le suivraient même pour faire le trio, que je ne dirais encore rien.

Mais la question n'est pas là; je reviens à mes moutons.

Je disais donc que M. Bernaert s'est embarqué pour l'île de Jersey, abandonnant momentanément les rênes du gouvernement.

Or les mêmes journaux, qui nous ont annoncé son départ, avaient bien voulu nous faire part précédemment des pérégrinations champêtres de trois de ses collègues du cabinet.

Ainsi pendant que notre illustre ministre des finances respire à pleins poumons l'air vivifiant de l'Océan, M. De Volder se pavane aux alentours de Bomal, le prince de Caraman soupire dans son parc de Chimay, et M. Lejeune renouvelle connaissance avec les caves de sa propriété du Luxembourg.

Il reste donc pour diriger le char de

l'État: M. de Bruyn, un conscrit nouvellement incorporé dans l'escouade ministérielle; le brav'général Pontus qui vient de s'en revenir de la guerre de Campine et qui ne doit pas encore être remis de ses fatigues à l'heure qu'il est; enfin le séraphique Vandepereboom, un homme celui-là, je ne vous dis que ça.

La carriole gouvernementale roule quand même comme ci-devant et, si ce n'était les révélations de la presse bien informée, personne ne se douterait que la Belgique est veuve en ce moment de ses quatre principaux maîtres.

Il est vrai que les évêques n'ont pas bougé d'une patte, eux.

C'est égal, je ne m'en crois pas moins autorisé à tirer cette conclusion qui me paraît d'une logique irréfutable: puisque, sous un gouvernement clérical, la boutique marche exactement de la même façon avec trois ministres qu'avec sept, il y en a évidemment au moins quatre de trop.

Alors à quoi bon conserver en fonctions des gens grassement payés, qui ne servent en somme à rien du tout.

Je propose en conséquence de former d'abord une sorte de triumvirat composé du R. P. Boom, du brav'général Pontus et du sire de Bruyn; puis de confier à ce remarquable trio le soin exclusif de nous gouverner... jusqu'aux prochaines élections.

Comme cela l'incomparable M. Bernaert pourrait se reposer à perpétuité à l'île de Jersey, le suave De Volder à Bomal, le semillant de Caraman à Chimay et le rubicond Lejeune dans ses caves du Luxembourg.

Ces précieuses existences ont si besoin de repos! Et puis quelle économie pour le pays!

Chaque ministre coûtant au minimum avec les faux frais 50,000 francs par an, cela nous ferait pour les quatre un bénéfice net de 200,000 francs.

Avec une somme aussi rondelette, pensez un peu combien on pourrait entretenir de petits-frères!

Je livre donc en toute confiance ma remarquable idée à l'admiration de mes concitoyens et je les remercie bien sincèrement à l'avance des chaleureuses félicitations qu'ils ne manqueront sans doute pas de m'adresser.

RACAGNAC.

JOSEPH MICHEL.

La nouvelle de la mort imprévue et si prématurée de Joseph Michel a causé, dans notre ville, la plus douloureuse impression.

Joseph Michel était né à Liège le 13 Décembre 1847. Il se livra de bonne heure à l'étude de la musique. En 1868, il obtenait au Conservatoire royal le premier prix de piano, et l'année suivante le jury du concours supérieur lui

décernait la médaille avec la plus grande distinction.

Jeune encore, il sut faire preuve d'un remarquable talent de compositeur.

Agé de 19 ans à peine, il avait déjà écrit un nombre assez considérable de mélodies qui furent toutes accueillies avec un succès de bon augure.

Encouragé par ses heureux débuts, Joseph Michel continua à travailler avec une ardeur infatigable et les portes du théâtre lui furent bientôt ouvertes.

Dès 1872, la *Meunière de Saventhem* et les *Chevaliers de Tolède*, deux charmants opéras-comiques en un acte, étaient successivement représentés sur notre première scène, avec le plus grand succès. Ces deux ouvrages eurent ensuite plusieurs représentations à Anvers et à Gand.

Viennent ensuite: *M. Canardier s. v. p.* opérette en un acte, (Théâtre royal de Liège, 23 février 1875); *Aux avant-postes*, opéra-comique en un acte, poème de Georges Ohnet, (Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, 20 avril 1876); *Gilles amoureux*, ballet-divertissement en un acte, même théâtre, 2 janvier 1879).

Joseph Michel a écrit un grand nombre d'autres compositions musicales très appréciées.

Citons: un recueil de six mélodies, six morceaux caractéristiques pour piano; trois pièces romantiques pour piano; *trois soirées vocales*, choix de six mélodies; *Poèmes d'amour*, suite de six mélodies; *Romance sans paroles*, dédiée à M. Et. Ledent; une *Marche indienne*; plus quelques morceaux pour musique militaire et diverses compositions religieuses.

A signaler aussi: *Les chiens savants*, polka, et une *Grande valse* en la bémol, couronnés tous deux en première ligne, parmi plusieurs centaines de compositions soumises au jury, dans un concours ouvert en 1873 par la maison Scott de Bruxelles, à l'effet de produire trois morceaux de danse écrits pour piano, destinés à être offerts en prime aux abonnés du *Guide musical*.

Citons encore les *feuilles synoptiques pour l'instrumentation*, ouvrage qui obtint la médaille d'argent à l'exposition internationale d'Amsterdam en 1883.

Enfin, le regretté compositeur laisse en portefeuille un opéra comique en 3 actes, intitulé: *Chicot*, dont le poème est tiré de la *dame de Monsereau*.

Joseph Michel a été véritablement le fils de ses œuvres. Il avait eu, à l'heure décisive ou tout homme courageux cherche à se faire une position, une foi enthousiaste en l'avenir et c'est plein de confiance qu'il avait abordé la carrière artistique.

Il a su arriver jeune à une position que beaucoup enviaient, mais que bien peu de musiciens de son âge auraient pu lui disputer sérieusement.

Il meurt à 41 ans, dans toute la ma-

turité de son talent, après avoir occupé avec honneur, pendant 5 ans, les importantes fonctions de directeur de l'Académie de musique d'Ostende.

Joseph Michel était fort aimé à Liège. Son caractère ouvert, généreux et jovial lui avait fait acquérir de nombreuses et durables sympathies dans sa ville natale.

Aussi il y avait foule lundi à ses funérailles et c'est au milieu de l'émotion générale que le dernier adieu lui a été adressé au cimetière de Robermont, où il a voulu venir reposer pour toujours.

A. R.

Où donc est-il ?

Il paraît que l'on ne sait pas au juste où se trouve le brav'général Boulanger pour le quart d'heure.

D'aucuns prétendent l'avoir vu à Hambourg.

D'un autre côté, le *Figaro* a reçu une lettre d'un de ses abonnés, lequel affirme avoir rencontré le grand homme à Madrid.

Enfin, s'il faut en croire d'autres informations de source certaine, à l'heure qu'il est, le brav'général se trouve simultanément à Saint-Raphaël, Spandau, Lisbonne et Porto.

Vous verrez qu'un de ces jours quelqu'un finira par le découvrir à Liernex ou à Gheel.

En attendant le grand homme est partout et avec cela il n'est nulle part. Il doit y avoir là dessous quelque ténébreux mystère.

Pour ma part, cette étrange ubiquité ne me dit rien qui vaille.

Si cette étonnante affaire ne s'éclaircit pas d'ici à deux ou trois jours, le *Rasoir* (abonnement 5 francs par an, le numéro 10 centimes) va se trouver dans l'obligation de promettre une récompense honnête « à qui retrouvera le brav'général perdu » (Oh ! Triboulet).

Espérons, oh ! mon Dieu, que nous aurons des nouvelles positives et certaines avant que le coq n'ait chanté trois fois.

La zwanze entière attend avec anxiété !

ZUTALORS

Amende honorable.

Le *Journal de Bruxelles* annonce que le Roi vient de signer un arrêté supprimant l'école moyenne pour garçons de Selzaete, conformément à la proposition de l'intelligent conseil communal de cette localité.

Et moi qui avais l'air d'être étonné l'autre jour du toast porté par M. d'Andrimont au banquet des instituteurs ! Fallait-il que j'ai la berlué, quoi ?

C'est égal, nous serions joliment propres tout de même si, dans la sphère de son activité constitutionnelle, le Roi cessait jamais de se montrer le protecteur éclairé de l'instruction publique.

Moi, rien que d'y penser, il me prend envie de me retirer dans un couvent de carmélites..... en qualité d'homme de chambre !

ZUTALORS

De çà, de là.

A méditer. — On annonce de Paris que, vu les mauvaises récoltes et pour empêcher l'augmentation du prix du pain, un groupe de députés se propose, à la rentrée de la Chambre, de demander la suspension de la

loi établissant un droit de 100 frs. sur les blés étrangers.

Recommandé aux sérieuses méditations du sieur Dumont et autres savants économistes de la droite qui ont l'intention de faire établir un droit de ce genre en Belgique !

**

Ah ! quel plaisir d'être soldat. — Toujours généreux et gracieux à l'excès notre charmant ministre de la guerre !

Par une décision récente il vient d'autoriser les chefs de corps à délivrer, à partir du 1^{er} Octobre prochain, aux miliciens de 1884, qui apureraient leur compte à la masse, la permission..... de solliciter un emploi salarié sur les fonds de l'Etat, de la province et de la commune.

Heureux troupiers ! Après quatre années passées au service, le digne Pontus leur permet de solliciter un emploi public, alors que, dans toutes les administrations, les cadres sont plus qu'au complet.

Vrai là, on n'est pas plus généreux ! Aussi combien cet homme doit être populaire parmi nos pioupioux !

**

On voit une paille.... — « Un bon point, dix même à M. Picard pour sa juste appréciation des juifs, s'écrie le correspondant bruxellois de la *Gazette de Liège*.

« Prenons garde au juif. Le juif nous guette, le juif s'approche. Prenez garde à vous.

« Voici l'appréciation de M. Picard : « A Azila, un millier de musulmans, cinq cents juifs, les premiers contemplatifs, les seconds, *vivant de la substance d'autrui*, suivant l'universelle loi de la race, malmenés, pourchassés, mais, comme la vermine sur le corps, parvenant à se maintenir et suçant le sang. »

Voyons, pieux correspondant de mon âme, pas tant d'enthousiasme !

Pensez plutôt un brin à nos couvents. C'est là par exemple que vous trouverez un ramassis de types vivant de la substance d'autrui !

Il ne faut jamais parler de corde dans la maison d'un pendu, quel diable !

**

Un langage exquis. — Voici en quels termes le journal catholique de Fribourg termine un article concernant un enterrement civil qui vient d'avoir lieu en cette ville :

« Un enterrement çà ! — Allons donc, Mesdames, détournes la tête ! — Enfoncez vos chapeaux, Messieurs !... et vous canailles, saisissez !... c'est la carcasse d'un libre-penseur qu'on traîne au charnier commandard ! »

Et dire que les gens qui écrivent de ces choses là sont les disciples d'un dieu de paix !

Juge un peu alors ce que cela serait si leur Dieu n'était pas un Dieu de paix !

**

Aux grandes manœuvres. — Un extrait plein d'intérêt de la grande bataille pour rire d'Hérenthout, racontée par le *Journal de Bruxelles* :

« Des nuées menaçantes s'amoncellent au-dessus de nos têtes, le soleil se voile et les nuages crévés versent sur nos têtes des torrents d'eau glacée. Le Roi tient bon. Il semble ne s'être aperçu de rien et s'entretient avec les généraux comme si Phébus continuait à prodiguer ses rayons.

« Mais la Reine est en un instant ruisselante d'eau : un spectateur galant s'approche et offre un parapluie aussitôt accepté.

« Ce que voyant, un autre spectateur s'approche du Roi et lui offre, lui aussi, son pépin. Mais le Roi refuse. Il faut être stoïque et esclave de la consigne pour refuser un parapluie sous une pareille ondée. La foule, à cette vue, éclate en de longs applaudissements. »

Cette touchante narration n'a pu, cela se conçoit, m'être complètement indifférent.

Je tiens à déclarer cependant qu'il m'est arrivé plus d'une fois d'attraper une solide averse sur le dos et que je ne me souviens pas d'avoir provoqué les moindres applaudissements en ces circonstances diluviennes.

Il est vrai que je n'ai pas eu alors à refuser un parapluie, par l'excellente raison que personne ne m'en a offert.

C'est égal, c'est toujours une singulière idée que de présenter un riffard à un général en chef dans l'exercice de ses fonctions.

Et cela en pleine bataille.... pour rire !

**

Même guitare. — Parlant de la même grande bataille, le reporter particulier de la *Gazette Petrus* dit de son côté :

« La fusillade ne discontinua pas. C'est un concert assourdissant, un tableau d'une grandeur incomparable ! »

Peuh ! Le tableau doit être d'une grandeur bien plus incomparable encore, lorsque ces fusillades ont lieu pour tout de bon.

Mais prenons patience, confrère ! Avec le temps, nous aurons peut-être le bonheur de voir des pétarades plus sérieuses, en Belgique.

C'est cela qui serait une fière chance !

**

Cela dépend des cas. — Un des inculpés dans la fameuse affaire des alcools s'est présenté l'autre jour à l'audience de la chambre des vacations de la Cour d'appel de Liège, pour être jugé contradictoirement. Sur le réquisitoire du ministère public, il a été arrêté immédiatement par la gendarmerie de service.

Je n'ai pas à discuter cette arrestation. Mais je tiens toutefois à faire remarquer que lorsqu'un homme tue son adversaire en duel, le parquet le laisse tranquillement en liberté.

Est-ce que par hasard, aux yeux de dame Thémis, la vie d'un homme ne vaudrait pas autant qu'un passavent de douane ?

**

Joyusetés américaines. — Un médecin de Pittsburg, vient d'inventer un procédé qui, à son avis, remplacera avec avantage l'embaumement des cadavres ainsi que la crémation, et coûtera aussi moins cher que ces deux opérations.

D'après le procédé du médecin américain, le cadavre sera soumis à une pression hydraulique et se condensera en un petit bloc, qui aura l'apparence d'un bloc de marbre. Le corps d'un homme d'un âge mûr, pourra ainsi être réduit à la forme d'un cube d'une dimension de douze pouces.

Vous verrez, qu'à force de chercher, les médecins américains finiront par trouver le moyen de réduire un mort à l'état de dé à jouer !

Non mais, voyez-vous ces heureux Yankees faisant leur partie de bac, en agitant gravement dans leur étui de jeu... deux ou trois ancêtres !

Sont-ils farceurs dans ce pays là !

**

Eloquence officielle. — Un orateur pittoresque, c'est à coup sûr M. de Kerkove, bourgmestre de Malines.

En haranguant l'autre jour le Roi, le digne homme a parlé de la joie immense que la visite royale causait aux habitants de Malines, joie qu'il s'est dit à même de constater mieux que personne, parce que, a-t-il ajouté, « il vit pour ainsi dire dans les entrailles de la population. »

Heureusement, Seigneur Jésus, que c'est « pour ainsi dire ; » car franchement, vivre pour tout de bon dans les entrailles orthodoxes de la population de Malines., brer, je ne vous dis que ça !

Une belle chose tout de même que l'éloquence !

**

Cela promet. — Le pays apprendra avec une joie délirante que, lors de la visite à l'église de Notre Dame d'Hanswyck, à Ma-

lines, le prince Baudouin a apposé sa signature sur le livre d'or de la congrégation de l'Immaculée conception. (sic).

Détail important : ce livre béni avait déjà reçu précédemment la signature du Roi et de la Reine.

Si après cela Dieu et son immaculée mère ne protègent pas la Belgique d'une façon toute particulière, je n'y comprends plus rien.

**

Chasse interdite. — Une annonce d'un journal de Virton :

« La chasse est strictement réservée sur les aîsances communales de Virton, à lieux dits : *Pleinfays, Bochet, Orvillers et Jardinets.* »

Que diable les braves chasseurs virtonais pourraient-ils bien aller chasser sur les lieux qualifiés.... d'aisance.

Cela ne peut être pour sûr qu'un gibier joliment faisandé... à l'avance.

Et puis, vous savez, il y a des gens qui ont de si drôles de goût !

**

De l'acide phénique s. v. p. — Nous recommandons aux amateurs d'odeurs fortes, les urinoirs qui se trouvent à l'extérieur de la station des Guillemins. Ces urinoirs n'ont plus été arrosés, ni désinfectés depuis un temps immémorial.

Aussi tudeu, mes enfants, quel parfum ! C'est à faire reculer d'horreur le capucin le mieux dressé !

Est-ce que le R. P. Boom tient donc absolument à gratifier d'une épidémie de choléra la trop libérale ville de Liège.

Blague dans le coin, ce ne serait pas du tout de la charité chrétienne, cela !

BRICOLEUR.

Echos

A la campagne :

Madame. — Y a-t-il beaucoup de vermine cette année, père Macloux ?

Le jardinier. — C'est pas pour dire, mais sauf vot' respect, all s'est encor' ben augmentée depuis que Madame est ici.

+

Au tribunal correctionnel :

M. le Président. — Vous ne travaillez pas, vous êtes prévenu de vagabondage.

Le prévenu. — Je n'ai pas d'ouvrage. Le gouvernement ne nous en donne pas.

M. le Président. — Ah ! j'attendais cela : c'est le gouvernement qui est obligé de vous fournir du travail.

Le prévenu. — Il vous en fournit bien à vous !

+

On parlait à Mme de C. des vertus proliques d'une amulette léguée par Sixte-Quint à la famille des ducs de M....

Et quelqu'un révoquait en doute ces vertus. — Elles sont si vraies, s'écria Mme de C., que la marquise d'A..., dont la stérilité était proverbiale, est accouchée d'un fils quelques mois après que je lui ai eu prêté cette précieuse relique.

— Bah !

— *Maria !* demandez plutôt à mon mari qui est allé la porter lui-même.

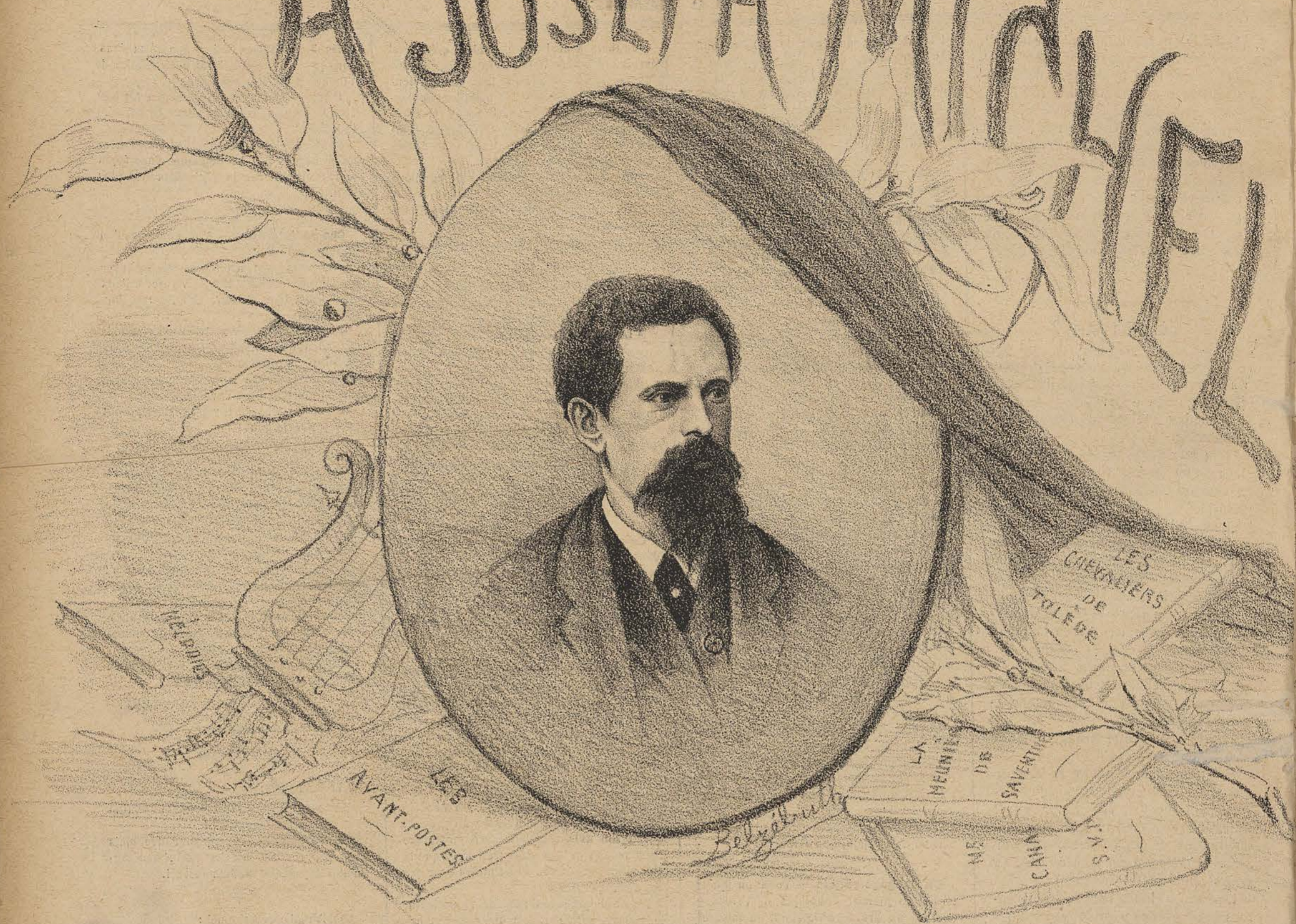
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
ET LITHOGRAPHIQUE
PAPETERIE CENTRALE

J. DAXHELET

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12,
(Ancienne Maison Haas, entièrement restaurée et agrandie).

Même maison : PASSAGE LEMONNIER, 12
Jusque fin Décembre.

A JOSEPH MIGNARD



LE RETOUR DES GRANDES MANOEUVRES.



Le retour de la Campine.



Le retour de Ghevremont.